

ON S'ABONNE : A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur un poste. PRIX DE L'ABONNEMENT : LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOI ET GARONNE, TARN, -ET-GARONNE: Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr. TROIS MOIS, 5 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS: Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS ET SAMEDIS

PRIX DES INSERTIONS ANNONCES, 25 centimes la ligne RÉCLAMES, 50 centimes la ligne Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance. Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces administratives du Département.

CALENDRIER DU LOT

DATE	JOURS	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISSONS.
22	Jeu.	s. Géraud.	St-Céré, Duravel, Catus.	☉ D. Q. le 4, à 7 h. 31' du mat.
23	Vendr.	R. de Jésus.	Issquets.	☉ N. L. le 12, à 6 h. 51' du mat.
24	Samedi	s. Raphaël.		☉ P. Q. le 19 à 8 h. 13' du soir.
				☉ P. L. le 26, à 6 h. 5' du mat.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

HEURE DE DÉPART	DÉSIGNATION DES COURS	DISTRIBUTION.
5 heures du matin	Gramat, (Figeac Brives, Tulle)	7 h. du s.
7 h. 30' du matin	Valence-d'Agen (Midi, Bordeaux)	7 h. du s.
9 h. 15' du matin	Libos (Paris, Limoges, Périgueux)	4 h. 30 m. du s.
	Montauban (Causade, Toulouse)	7 h. du m.
10 heures du soir	Cazals (Gourdon, Martel, Sarlat)	7 h. du s.
	Cabrerets (St-Géry)	7 h. du s.
	Castelnau-de-Montratier (Limoges)	7 h. du s.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 17 Octobre 1863.

La partie officielle du *Moniteur* contient le décret suivant, en date du 14 octobre :

Napoléon, etc. Considérant les services éminents rendus à notre gouvernement par M. Billault, ministre d'Etat, avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. Les funérailles de M. Billault, ministre d'Etat, seront célébrées aux frais du trésor public.

Art. 2. Le ministre de notre Maison et des Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent décret. NAROLÉON.

BULLETIN

L'ouverture de la session législative préoccupe, cette année, plus particulièrement les esprits. La question polonaise, dont le discours de l'Empereur fera connaître sans doute la situation, faisait ardemment désirer la réunion des députés de l'Empire. La France attend de ses représentants le témoignage des plus vives sympathies pour le peuple héroïque et généreux qui, dans les moments les plus critiques de notre histoire impériale, a mis au service de Napoléon 1er et son épée et son courage.

Nous ne pouvons pourtant passer sous silence un article du *Constitutionnel*, qu'on lira plus loin, et que la presse parisienne, qui l'a très remarqué, considère comme étant l'expression d'une détermination pacifique prise par le gouvernement de l'Empereur.

Le *Constitutionnel* répond aujourd'hui aux objections de la presse en rappelant les principes auxquels le gouvernement de la France s'est invariablement attaché depuis le rétablissement de l'Empire par le suffrage populaire.

« Ces principes, dit-il, sont ceux d'un pouvoir national et modéré, qui ne sacrifie jamais l'honneur ni la sécurité future du pays aux intérêts de la paix, pas plus qu'il ne sacrifie les intérêts de la paix à des pensées d'ambition et à des projets de conquête.

» Lorsque, dans une question, ajoute ce journal, il y a un intérêt exclusivement français; lorsque la sécurité de nos frontières, par exemple, se trouve menacée par des empiètements d'influence qui préparent des remaniements de territoires, la France ne consulte qu'elle-même, et, si elle croit qu'il faut avoir recours à l'épée, elle tire l'épée sans se faire attendre. — Mais quand la question n'est pas exclusivement française, quand elle touche à des conventions communes, à l'ordre général, à l'équilibre européen, la France, se plaçant toujours du côté du droit et de la Justice, fait tous ses efforts pour établir un concert des puissances intéressées et amener, d'un accord commun, la meilleure solution, qu'elle soit pacifique ou qu'elle ne soit pas pacifique.

Après avoir fait l'application de ces principes, le *Constitutionnel* se demande si la Pologne est un intérêt français. Non, dit-il, nul n'oserait le soutenir. Cependant, depuis que le sang a recommencé de couler, la politique du gouvernement de l'Empereur n'a rien négligé pour qu'au nom de l'ordre européen la Pologne fût protégée.

Nous espérons, nous, que Napoléon III, d'accord avec la France entière, entendra l'appel du peuple martyr, et qu'il ne laissera pas écraser la Pologne qui ne demande qu'une chose juste et sacrée : sa patrie ! qu'on lui a ravie par d'odieus traités.

Le ministre des finances espagnol a donné sa démission, il a été remplacé par M. Lascioli, directeur de la Dette publique.

A Madrid, comme dans les provinces, le résultat des élections pour les cortès espagnoles ont donné un résultat favorable au ministère. Ce résultat est dû surtout à l'abstention des électeurs du parti libéral et démocratique.

Le roi des Hellènes est à Paris. Il arrive de Londres. S. M. n'a pas vu, pendant son séjour en Angleterre, la reine Victoria. Il doit rester pendant quelques jours l'hôte de l'Empereur des Français.

Des dépêches d'Athènes, en date du 4 octobre, nous informent que de nouveaux désordres viennent de se produire dans les provinces.

A Nauplie, une coalition sanglante n'a été évitée que par un déploiement de force.

Les partis s'agitent dans la capitale, où la crise ministérielle continue.

Les nouvelles de Madagascar présentent la situation de ce pays sous un aspect assez inquiétant. La Reine et ses conseillers, refusant d'obtempérer à la sommation de notre consul, le capitaine Dupré se disposait à descendre de force à terre et à occuper militairement Tamatan.

Les Russes sont toujours, en Amérique, l'objet de démonstrations sympathiques. Ils ont été invités à visiter Baltimore et Boston.

Les troubles de Saint-Domingue ne sont pas encore apaisés. Santiago de Caballeros a été brûlé.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Bade, 15 octobre. Le roi des Belges est parti, à 3 heures de l'après-midi, pour la Suisse.

Lisbonne, 15 octobre. Le baptême du jeune prince de Portugal est fixé au 19. La princesse Clotilde sera marraine.

Cadix, 15 octobre. L'Impératrice des Français vient de s'embarquer pour Valence. Sa Majesté jouit d'une bonne santé. La population de Cadix lui a fait l'accueil le plus sympathique, bien qu'elle eût manifesté le désir de garder l'incognito.

Les dépêches de Cadix annoncent que l'Impératrice vient de s'embarquer pour Valence, et que Sa Majesté a reçu, durant son voyage à Séville, l'accueil le plus sympathique. On espère toujours, en Espagne, que notre gracieuse souveraine répondra à l'invitation de Sa Majesté la reine Isabelle, et certains renseignements font croire que cet espoir n'est peut-être pas mal fondé.

La députation mexicaine doit être reçue demain par l'Empereur.

— Il y a aujourd'hui grand dîner, au palais de Saint-Cloud, en l'honneur du roi des Hellènes. Plusieurs ministres et plusieurs membres du corps diplomatique doivent y assister.

que nous sommes inséparables : je le voudrais même que je ne pourrais plus hasarder de vous rendre libre avant que vous soyez à moi. Sa mort entraînerait la mienne, si vous me trahissiez, il faut donc que vous m'aimiez pour ne pas me trahir. Son cœur percé est notre aul nuptial; son dernier soupir, notre bénédiction. Entendez-vous ? il vient de le pousser, ce dernier soupir.

En effet, un soupir long et sourd s'échappait de la poitrine du comte.

Louise frissonna d'horreur.

Mais, au même moment, Zamparelli lui mit la main sur le bras; alors, sans savoir ce qu'elle faisait, elle s'élança de côté, et se trouva derrière le tableau, encore sur son chevalet.

Zamparelli la suivit en souriant.

Mais, son regard tombant de nouveau sur cette toile, il fut une seconde fois saisi d'admiration à la vue de la sainte figure et de sa radieuse auréole.

« Je veux me confesser à toi, ô belle image ! et puis... »

Il se prosterna et leva ses mains jointes vers le tableau.

« Sainte Vierge de Naples, sœur miséricordieuse, nouvelle bienfaitrice des pauvres... »

Il s'adressait à cette image comme à une sainte connue et encore vivante; en existait-il réellement une à qui ce portrait ressemblât, où n'était-ce qu'un rêve de son imagination.

Quoi qu'il en soit, Louise n'écoutait point ces paroles; elle promenait autour d'elle des yeux égarés; ses genoux chancelaient. Où fuir ?

Zamparelli se leva, repoussa le chevalet et fit tomber le tableau. Louise ne put retenir un cri d'épouvante : elle faillit se jeter aux genoux du Calabrais et implorer sa pitié, mais il paraissait ne rien entendre et n'avoir plus que des yeux.

Il étendit le bras pour la saisir par la taille. Elle

Breslau, 15 octobre.

On annonce que par suite d'une décision impériale de Saint-Petersbourg, le palatin d'Augustowo et le district de Lomza ont été détachés du royaume de Pologne. Ces provinces sont déclarées incorporées à l'empire et soumises à l'autorité du général Mourawieff. Un aide-de-camp de Mourawieff est déjà arrivé Suwalki, chef-lieu de la province et y exerce les fonctions de gouverneur.

New-York, 3 octobre.

On mande de la Vera-Cruz, le 12 septembre, que Chiopas s'est prononcé pour les Français.

Marseille, 14 octobre.

Des lettres de Rome annoncent l'arrivée dans cette ville du baron Cosenza, évadé des prisons de Naples et des deux gardes qui ont pris la fuite avec lui. Le baron et ses compagnons ont passé la frontière au milieu des plus grands dangers.

Berlin, 14 octobre.

Voici la réponse du roi à l'adresse de la commune de Steingrand en Silésie : « Vous devez, à dit Sa Majesté, être des hommes qui appuient les ministres pour l'accomplissement de la tâche que le roi leur a confiée. Une attitude hostile vis-à-vis du gouvernement, est inconciliable avec la fidélité que vous devez à votre souverain. L'œuvre que je veux mener à bonne fin, c'est l'organisation de l'armée, alors seulement la paix sera consolidée et la réalisation des réformes assurée. »

Francfort, 15 octobre.

Dans une dépêche adressée aux agents diplomatiques de l'Autriche, M. de Rechberg constate que la dernière réponse du roi de Prusse est plus conciliante. Il propose une note amicale identique de chaque gouvernement faisant partie de la Confédération.

DE LA BOULANGERIE

Un décret du 22 juin dernier, pris à la suite d'une discussion sérieuse au sein du conseil d'Etat, présidé par S. M. l'Empereur, a placé le commerce de la boulangerie sous le régime de la liberté.

Par suite, les réglementations spéciales qui, dans les diverses localités, soumettaient le commerce de la boulangerie à l'accomplissement de certaines formalités ou de certaines conditions, ont disparu ou vont disparaître pour faire place à un régime de liberté provisoire. Nous disons provisoire, car l'Empereur a compris qu'avant de déclarer complète et définitive la liberté de ce commerce, il était utile et prudent de faire l'essai du nouveau système et de voir s'il remplissait bien le but qu'on se propose.

Les municipalités ont donc été invitées à sup-

lui échappa comme une boule de vif-argent.

« Arrêtez ! » dit-il d'un ton impérieux, et le visage enflammé de fureur. Néanmoins Louise s'enfuit à l'autre extrémité de la pièce.

« Par l'ombre de saint Janvier ! » cria-t-il d'une voix tonnante.

Et il se courba pour atteindre d'un seul bond sa prisonnière et l'enlacer dans ses bras. Mais, au moment où tout semblait perdu, elle remarqua la trappe, encore ouverte, qui avait livré passage à Zamparelli, et elle descendit, avec la rapidité de l'éclair, l'escalier aboutissant à cette issue.

En la voyant s'enfoncer dans l'abîme, Zamparelli sentit la passion brûlante faire place à la terreur.

Elle était dans les Catacombes; il la savait perdue.

Après un moment de réflexion, il s'y précipita lui-même.

Les Catacombes de Naples ressemblent beaucoup à celles de Rome : ce sont trois souterrains superposés, se divisant chacun en salles, en grottes et en caveaux funéraires.

Personne n'oserait s'y engager sans les plus grandes précautions, de crainte des éboulements qui ont causé parfois d'affreux malheurs.

C'est là, c'est dans ce monde souterrain enveloppé d'une nuit éternelle, que Louise s'était réfugiée, s'exposant à des périls qui firent pâlir Zamparelli.

Connaissant les premières allées, il espérait l'atteindre; mais il était déjà trop tard. La peur donnait des ailes à la fugitive; elle avançait de toute sa vitesse, sans rien voir, sans aucune autre pensée que celle de se soustraire aux poursuites du bandit.

Il l'appela vainement... un faible écho répondit seul à sa voix.

Il remonta chercher une torche... mais tous ses efforts pour retrouver Louise restèrent superflus.

En proie à un désespoir sans bornes, il fit une nouvelle tentative... toujours en vain.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 17 octobre 1863.

VINCENT

Roman historique

IMITATION LIBRE DU SUÉDOIS

DE

RIDDERSTAD.

52

CHAPITRE XVIII

LES CATACOMBES.

(Suite.)

Ah ! vous vous retirez. Ecoutez comme mon cœur bat, comme mon poulx est agité. Par l'âme de saint Janvier, il faut que vous m'aimiez aussi.

Et il quittait peu à peu son humble attitude.

La petite Maria devina instinctivement le danger qui menaçait Louise. Elle se leva vivement et courut jeter ses bras autour du cou de son père, qui la prit dans les siens et la souleva en s'écriant :

« Mon enfant, ma perle, ma parure, mon diamant, mon ange, je te donnerai une mère !... Réjouis-toi, tu ne seras jamais séparée de ton amie, tu resteras toujours auprès d'elle... Promets-moi, ma douce belle de nuit, promets-moi de l'aimer comme

La reproduction est interdite.

ta meilleure amie.

— Oh ! oui, papa, je l'aimerai toujours; elle est si bonne, elle m'aime tant !

Ces paroles versèrent de l'huile sur le feu qui embrasait le cœur de Zamparelli.

« Etoile de mon âme, s'écria-t-il en élevant sa fille plus haut encore, elle deviendra ta mère, elle fera notre bonheur à tous deux. »

Louise joignit les mains et pria. Elle se souvenait du moine, et bien qu'elle n'entrevit aucun moyen de salut, un rayon d'espérance se faisait jour dans son âme.

Zamparelli déposa l'enfant pour s'approcher de sa prisonnière. Elle était à genoux; elle se leva lentement, résolue à mourir plutôt que de se rendre à lui.

« Ne m'approchez pas ! » dit-elle d'un ton suppliant et d'une voix tremblante.

Mais en ce moment Zamparelli était moins un homme qu'une bête farouche. Il s'abandonnait aveuglément à la passion, il se laissait guider par l'instinct. Son souffle ardent effleura le visage de Louise.

« Arrière ! s'écria-t-elle en étendant une main vers lui.

— Faible, mais belle colombe, regarde ! » répondit-il.

Et il montrait Adlerstern.

« Savez-vous, poursuivit-il, pourquoi je l'ai tué ? Par amour pour vous; par jalousie, si vous aimez mieux. Je serais capable de vous tuer vous-même, également par amour... »

— Retirez-vous... Ne me touchez pas... Miséricorde !

— L'amour est toujours miséricordieux : il aime mieux chérir que tuer.

— Que voulez-vous de moi ?

— Regardez encore de ce côté. »

Il indiquait de nouveau Adlerstern.

« Savez-vous ce que signifie sa mort ? Elle signifie

mes bases et d'après les mêmes données que la taxe officielle, mais n'étant plus obligatoire, et destinée seulement à prémunir l'acheteur contre ce qu'il pourrait y avoir d'exorbitant dans les prétentions des boulangers.

Cette taxe, publiée aux époques jugées utiles par les municipalités, servira au public de point de comparaison entre la valeur qu'aurait le pain sous l'ancien régime et le prix auquel le vendront les boulangers.

Ces industriels seront, d'ailleurs, tenus d'indiquer, dans l'endroit le plus apparent du pain, les différentes qualités qu'ils feront.

Déjà le nouveau système a reçu son application dans la plupart des villes de l'Empire, et, si nous sommes bien renseignés, notre nouvelle municipalité va l'appliquer à la ville de Cahors.

Une commission est déjà nommée pour étudier la question, et les mesures préliminaires à prendre. Nos nouveaux élus sont trop préoccupés des intérêts des classes laborieuses pour que nous n'ayons pas la certitude qu'ils apporteront tout le zèle et la sollicitude nécessaires à l'éclaircissement d'une question qui touche de si près aux intérêts de tous les Français.

Nous verrons donc bientôt le système fonctionner, et nous pourrions en apprécier les résultats.

La seule chose, pensons-nous, qu'il y aurait à craindre, serait une coalition de boulangers. Ce danger serait prévenu, au moins dans les grands centres de population, si, à l'exemple d'une ville voisine de Cahors, il était fondé un établissement de panification qui fit aux boulangers une concurrence d'autant plus redoutable que, par les capitaux et le matériel dont l'établissement disposerait, il serait à même de fournir, à des prix inférieurs, tout le pain nécessaire à la consommation de la localité.

Nous attendons avec confiance les résultats de l'épreuve à laquelle va être soumis le système fondé par le décret du 22 juin, et nous serions heureux de pouvoir en constater le plein succès. En attendant, le Journal du Lot, pour l'éducation du public, publiera les noms des boulangers qui vendront au-dessous du prix auquel eût été taxé le pain sous l'ancien régime.

A. LAYTOU.

L'Empereur a adressé à M. le baron Gros la lettre suivante : Paris, le 9 octobre 1863.

« Mon cher monsieur Gros, Au moment où vous songiez à la retraite, vous avez, par dévouement à mon service, accepté les fonctions d'ambassadeur à Londres. Vous avez ainsi acquis un nouveau titre à ma bienveillance. Aujourd'hui les circonstances me permettent de vous relever de ce poste : mais avant de vous donner un successeur, je veux vous dire combien j'ai eu à me féliciter d'avoir couronné votre longue et honorable carrière par un témoignage

Un moment, il lui sembla entendre un cri, et, le croyant poussé par Louise, il courut aussitôt dans la direction d'où il partait ; mais un éboulement qui survint tout-à-coup obstrua le passage. Sa douleur approchait de la fureur, et sa fureur était celle d'un tigre. Ayant perdu tout espoir, il retourna chez lui, mais il trouva sa fille jouant avec le poignard, et il tomba à genoux à côté d'elle en pleurant.

Des résolutions diverses se succédaient rapidement dans son esprit. Il visita la pièce qui avait servi de prison à Louise ; il considéra le tableau inachevé ; il s'arrêta près de l'ouverture des Catacombes ; il prêta l'oreille, crut entendre un soupir, et il allait redescendre pour parcourir de nouveau les souterrains, lorsque son regard tomba sur Adlerstern et qu'il s'aperçut que le comte respirait encore.

Le repentir est le premier juge du criminel. Avant même que son forfait soit parvenu aux oreilles d'autrui, le tribunal de sa conscience l'a condamné. A la vue d'Adlerstern, les remords s'éveillèrent chez Zamparelli, et il se sentit en proie à de sinistres pensées. Son premier mouvement fut d'abréger les souffrances de sa victime en lui donnant le coup de grâce ; mais bientôt il réfléchit que peut-être le comte pourrait encore revenir à la vie. Il le chargea donc sur ses épaules et le porta jusqu'à l'extrémité du corridor, où une petite porte s'ouvrait sur une ruelle obscure et écartée.

La partie officielle du *Moniteur* contient un décret, en date du 13 octobre, par lequel M. le prince de Latour-Auvergne, ambassadeur à Londres, est nommé, en la même qualité, près S. M. la reine de la Grande-Bretagne. M. le comte de Sartiges, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près le Saint-Siège, est nommé, en remplacement de M. le prince de Latour-Auvergne. M. le baron de Malaret, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. le roi des Belges, est nommé, en la même qualité, près S. M. le roi d'Italie, en remplacement de M. le comte de Sartiges.

On lit dans le *Moniteur* : S. Exc. M. Billault, ministre d'Etat, sénateur, grand-croix de la Légion d'Honneur, est mort ce matin, mardi, dans sa terre des Grésillières, près de Nantes. Les dernières nouvelles ne faisaient nullement pressentir ce dévouement fatal d'une maladie que l'on considérait comme terminée. M. Billault devait même revenir à Paris dans le courant de cette semaine.

Ce coup inattendu a causé dans toute la France une émotion douloureuse. La mort de M. Billault n'est pas seulement un deuil profond pour sa famille et pour ses amis, c'est une perte immense pour l'Etat et pour l'Empereur qu'il servait avec autant de dévouement que de talent et d'éloquence.

Nous lisons dans l'*Union Bretonne de Nantes* : La nouvelle de la mort de Son Exc. M. Billault, répandue dès ce matin en ville, a produit la plus vive et la plus pénible émotion. Notre cité tout entière comprend l'étendue de la perte que font en l'illustre homme d'Etat, l'Empereur et la France.

C'est ce matin, vers cinq heures que M. Billault a succombé. L'une de ses deux filles, Mme de la Noüe, était à son chevet, et venait de lui présenter à boire. A peine détournée, elle entendit un grand soupir, et se précipita pour l'interroger ; mais déjà la vie abandonnait l'illustre homme d'Etat, qui put du moins, avant de rendre à Dieu sa grande âme, recevoir les secours de la religion appelés en toute hâte.

Mardi matin, à onze heures moins le quart, s'est éteint le maréchal Philippe d'Ornano, troisième maréchal de ce nom, le plus ancien des généraux du monde entier, le dernier des généraux de division ayant été nommé par l'Empereur Napoléon I^{er}, enfin le dernier survivant des personnages qui figurent dans le tableau d'Horace Vernet sur les adieux de Fontainebleau.

Le maréchal allait atteindre sa 80^e année, lorsque la mort est venue l'enlever à sa famille, à l'Empereur et à l'armée, dont il était une des gloires les plus pures. Les obsèques du maréchal se feront lundi prochain.

L'Empereur a bien voulu adresser, à M. le comte Rodolphe d'Ornano, fils du défunt, une lettre dans laquelle Sa Majesté exprime de la façon la plus touchante les regrets que lui cause la perte du digne maréchal.

Le courage lui était revenu, et la résolution éclatante dans ses regards. Il rassembla promptement ce qu'il possédait de plus précieux, jeta un manteau sur ses épaules, passa un poignard à sa ceinture, et, prenant sa fille dans ses bras, il plongea un dernier coup d'œil dans la chambre de Louise.

Allons revoir ma patrie... mes montagnes de la Calabre ! s'écria-t-il. Et il s'éloigna rapidement.

La peur et le danger précipitaient les pas de Louise. Nul ennemi ne nous donne des ailes comme la frayeur. Tant que dura la sienne, Louise ne s'aperçut point qu'elle s'était jetée dans un abîme dont il serait impossible de sortir, et lorsqu'enfin elle revint à elle, il était trop tard.

Autour d'elle régnait et des ténèbres impénétrables et le silence le plus profond. Elle étendit la main et ne sentit qu'un air humide ; elle se dit que cette humidité s'attachait à ses doigts ; elle les rapprocha de ses yeux pour s'en assurer ; mais impossible de rien distinguer.

Un cri d'épouvante s'échappa de ses lèvres ; l'écho le lui renvoyait. Elle voulait retourner sur ses pas ; mais comment ? Avancer encore ; mais où irait-elle ?

Le prince Czartoriski a de nouveau quitté Paris pour se rendre à Londres. On assure que ce personnage va réclamer personnellement auprès du ministre anglais la reconnaissance des insurgés polonais comme belligérants à l'égard de la Russie. Il y a lieu de penser que cette démarche ne sera pas infructueuse. Mais il faut ajouter qu'elle a peu de chance d'être accueillie à Paris et à Vienne.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Revue des Journaux.

LE CONSTITUTIONNEL.

Les différents organes de la presse parisienne offrent à la mémoire de M. Billault le tribut si bien mérité de leurs regrets ; tous rendent hommage à l'élevation de son caractère ainsi qu'à son admirable talent d'orateur.

« Les éminents services rendus par M. Billault à l'Empereur et au pays, écrit M. Limayrac dans le *Constitutionnel*, sa haute intelligence politique dont il donnait des preuves de plus en plus éclatantes et son talent de premier ordre qui était une de nos gloires, lui avaient valu, avec la haute confiance de l'Empereur, l'estime et l'admiration de la France... »

Il s'était élevé bien haut dans les dernières luttes ; tout annonçait qu'il s'élèverait plus haut encore. Il est frappé dans la force de l'âge et dans la splendeur du talent.

LA FRANCE.

On lit dans la *France*, sous la signature de M. Bonnin : Nous sommes consternés par le coup si soudain et si cruel qui, en frappant cette grande destinée d'orateur et d'homme d'Etat, va faire un vide impossible à mesurer et difficile à combler dans le gouvernement et dans le pays.

LA PRESSE.

La *Presse* s'exprime ainsi, par l'organe de M. Sauret : Le gouvernement Impérial vient de faire une irréparable perte, il a perdu M. Billault.

LE TEMPS.

M. Nestzer fait observer, dans le *Temps*, que le rôle, déjà si considérable de M. Billault, fut agrandi par le décret du 24 novembre 1860 : Parvenu à l'entière plénitude de ses moyens, M. Billault surpassa l'attente publique ; il remplit avec un éclat soutenu, une tâche laborieuse et fatigante, et ce n'est que justice de lui attribuer la meilleure part du lustre qu'a pu jeter l'institution, aujourd'hui abandonnée, des ministres sans portefeuille.

Le nouveau ministère d'Etat, tel que le définissent les décrets du 24 juin, paraissait fait pour lui. La mort de M. Billault a donc toute la portée d'un événement politique, et personne ne protestera si nous disons qu'elle laisse un vide considérable, qu'il sera peut-être difficile de combler.

LA PATRIE.

On lit dans la *Patrie*, sous la signature de M. Ernest Dréolle : Cette mort est un deuil pour le pays. La France perd en M. Billault l'un de ses premiers hommes d'Etat, son orateur politique le plus justement écouté, et le gouvernement de l'Empereur un ministre habile, conseiller dévoué, vraiment digne, par son caractère et son talent de le servir et de le défendre.

sortir de l'abîme. Mais bientôt elle se retrouva sur une surface plane. Les émotions violentes de ces dernières heures avaient épuisé ses forces. Elle s'assit par terre, cherchant quelque soutien pour sa tête fatiguée.

Elle rencontra sous sa main un corps rond, qui lui parut être une boule et qu'elle mit sur ses genoux. Elle appuya la tête contre une pierre, et bientôt l'imagination, ce génie toujours protecteur et vivifiant, reprit sur elle son empire, sa puissance absolue.

Entendait-elle bien ? D'où venaient ces douces mélodies. Elle prêta l'oreille. « Mon Dieu, que c'est beau ! » Son âme, accessible à toutes les impressions, s'émut et s'exalta.

Les chants continuaient... elle croyait même les entendre se rapprocher. Chose étrange ! les sons devenaient de plus en plus forts... elle les entendait distinctement... elle n'osait respirer, de crainte d'en perdre quelque chose.

O miracle ! Bientôt un rayon de lumière vint flatter son regard... l'éclat augmentait à mesure que la distance diminuait.

Enfin Louise vit une procession s'avancer à pas lents, portant des flambeaux allumés et chantant une hymne religieuse, aussi simple que belle.

M. Wiess s'exprime ainsi dans le *Journal des Débats* : Les hommes qui ont pris part aux affaires de notre pays depuis trente années, au milieu de tant d'agitations et de péripéties, sont nécessairement exposés à des jugements bien divers. Mais l'esprit de parti s'arrête, momentanément devant une tombe qui vient de s'ouvrir, et nous sommes convaincus que tous ceux qui ont connu M. Billault, adversaires ou amis, rendront également justice à son rare talent d'orateur, à sa sagacité administrative, à l'amour du bien public, à son caractère, à son rare talent mérité de son caractère. Tout bon citoyen a des regrets à donner à un homme qui comptait parmi les illustrations de la France.

Les *Débats* rappellent en annonçant la mort du gouverneur général de Invalides, que le comte d'Ornano était maréchal de France depuis le 2 avril 1861 : Il avait été promu, poursuit M. Wiess, au grade de général de division en septembre 1812, quelques jours avant la bataille de la Moskowa. Il commandait la cavalerie sous Murat et se distingua de la manière la plus brillante dans cette mémorable journée.

LE SIÈCLE.

M. Delord se borne à dire, en ce moment, dans le *Siècle*, que M. Billault était un homme d'un grand talent de parole et d'une grande habileté à traduire à la tribune la pensée du gouvernement, qui ne le remplacera pas facilement.

UNION.

L'*Union* annonce la mort de l'homme d'Etat que la France pleure en se contentant de reproduire quelques lignes des journaux du soir. Il en est de même du journal le *Monde*.

L'OPINION NATIONALE.

L'*Opinion Nationale* s'exprime ainsi, sous la signature de M. Labbé : Le gouvernement Impérial a perdu en M. Billault un de ses meilleurs serviteurs, et la France regrettera de voir s'éteindre une des gloires de nos luttes parlementaires.

LA NATION.

On lit dans la *Nation*, sous la signature de M. Léonce Dupont : Cette mort frappe un athlète à la veille de la lutte, au moment où il semble qu'elle aurait dû le respecter et respecter en lui la cause et les principes qu'il avait si bien soutenus.

Pour extrait : A. LAYTOU.

La Pologne sous la protection de l'Europe. Il y a, dit-on, dans les esprits, à l'égard de la politique suivie par le Gouvernement français dans les affaires de Pologne, une incertitude et une inquiétude qui ne pourraient se prolonger sans inconvénients. Au lieu de s'en prendre à ceux qui, par leurs polémiques ardentes et en sens opposé, ont contribué à dénaturer les faits et à passionner l'opinion, il vaut mieux rétablir les choses telles qu'elles sont et laisser le bon sens public en tirer cette conclusion que, si, dans la question de Pologne, il y a une part d'inconnu inhérente à toutes les affaires humaines, il n'y a pour nous, du moins, aucun sujet sérieux d'alarmes.

Pourquoi se troubler ? pourquoi se préoccuper de certaines complications qui ne sont plus possibles et dont l'appréhension n'est qu'un souvenir du passé ? L'action isolée de la France aurait pu faire naître de telles craintes ; devant le concert européen, qui, nous

Ce temple, situé dans la partie supérieure des Catacombes, renferme le siège épiscopal de saint Séverin ; et la tête de saint Janvier, qui souffrit le martyre à Pouzzoles, y a été déposée quelque temps, avant d'être transférée dans les caveaux de la cathédrale.

Une religieuse du couvent de Saint-Dominique avait fait un rêve dont la vive impression lui ravissait le repos. Saint Janvier lui était apparu, et lui avait ordonné de visiter, tous les jours de carnaval, l'église souterraine, et de prier au pied de l'autel pour les folles des hommes.

L'abbesse, informée de ce songe, avait organisé une procession pour accompagner la pieuse sœur. De quelle sainte joie ne furent-elles pas saisies toutes à la vue de Louise ! On considéra ce rêve comme une révélation divine ; celle qui l'avait eu comme l'objet particulier de la faveur du ciel, et cet événement miraculeux mérita moins en nom que la délivrance de Louise.

Environnée de chants et de lumière, et soutenue par deux sœurs, la jeune Suédoise fut conduite en triomphe hors des Catacombes. Une nouvelle surprise lui était réservée. Lorsqu'elle regarda la religieuse qui s'était le plus particulièrement occupée d'elle, elle crut voir des traits connus, et plus elle la considérait avec attention, plus elle se convainquit de n'être pas dans l'erreur. Mais où pouvait-elle avoir vu cette femme ?

« Juste Ciel ! s'écria-t-elle enfin, c'est... » Elle voulait dire : c'est l'original, mais d'un âge beaucoup plus avancé, du portrait que je viens de terminer... c'est la même inspiration religieuse, la même extase fervente, le même feu céleste. Cette sœur était précisément celle dont le rêve étrange avait donné lieu à la procession. On la nommait Wanja.

La suite au prochain numéro.

pouvons le dire, est l'œuvre de notre diplomatie, les craintes dont nous parlons sont un contre sens et un anachronisme.

La politique du Gouvernement français n'a pas varié depuis le premier jour. L'insurrection de Pologne avait réveillé nos sympathies si légitimes pour un peuple héroïque et malheureux, et le gouvernement comprit aussitôt quelle était sa mission. La question intéressante toute l'Europe, il s'appliqua à en faire une question européenne. Les négociations ont démontré qu'il y avait complètement réussi et que la Pologne était désormais sous la protection de l'Europe.

Ceux qui conseillent à la France de changer aujourd'hui de ligne de conduite et de se séparer de ses alliés, n'ont pas réfléchi aux conséquences d'une telle entreprise; ils n'ont pas vu qu'ils allaient contre leur but et que, bien loin de servir la Pologne, ils jouaient le jeu de la Russie.

Quant à ceux qui prétendent que les négociations ont été stériles et qu'il n'y a que des dépêches de plus, il faut de singulières préoccupations pour les empêcher de comprendre la portée de ce fait: les trois grandes puissances protestant en faveur de la Pologne, au nom des mêmes principes et presque en termes identiques!

Quant à ceux qui prétendent que les négociations ont été stériles et qu'il n'y a que des dépêches de plus, il faut de singulières préoccupations pour les empêcher de comprendre la portée de ce fait: les trois grandes puissances protestant en faveur de la Pologne, au nom des mêmes principes et presque en termes identiques!

Un journal l'a rappelé avec beaucoup d'à-propos: « La Restauration, la monarchie de Juillet, la République, l'Empire lui-même, pendant la guerre de Crimée, avaient vainement tenté de briser le faisceau de la résistance européenne à toutes les aspirations de la nationalité polonaise. Ils avaient échoué. L'Autriche était liée à la Prusse et à la Russie. Les liens du traité de 1772 l'enchaînaient à une politique implacable. Quant à l'Angleterre, elle s'enfermait dans son égoïsme. »

Rien n'est plus vrai et rien n'était plus triste, non pour nous, mais pour la dignité et l'honneur de l'Europe libérale. Nous sommes déjà loin maintenant d'une telle situation. L'Autriche a noblement rompu les liens qui la rattachaient à une injustice séculaire; l'Angleterre s'est souvenue de ses devoirs envers la civilisation. Ces exemples ont porté leurs fruits: tous les Etats européens se sont émus à leur tour, et dans chaque pays, par les Parlements, par les organes de la publicité, les sympathies unanimes se sont manifestées en faveur d'une cause qui paraissait abandonnée partout ailleurs que chez nous.

Quand l'Europe est ainsi groupée autour d'une noble idée, comment propose-t-on à la France de détruire ce puissant concert, de ramener les choses à l'état douloureux où elles étaient auparavant, et de se jeter seule et tête baissée dans une guerre dont le premier danger serait de faire redouter nos victoires à nos alliés d'aujourd'hui?

Le second Empire a fait ses preuves; les succès de nos armes sont trop récents pour que personne les ait oubliés. « Il n'y a pas de contrées si lointaines, » a dit une voix auguste, où l'atteinte portée à l'honneur de la France demeure impunie. » Notre drapeau, en effet, a reparu avec éclat à quelques lieues de nos frontières et au bout du monde. Mais plus nos victoires sont nombreuses et éclatantes, plus il faut de modération et de prudence quand il s'agit du sang de nos soldats et de la fortune du pays.

Désintéressés, puisque nous n'avons rien à envier, modérés, puisque notre légitime fierté nationale est satisfaite, nous sommes dans les meilleures conditions pour ne rien livrer au hasard, ne contracter aucune alliance suspecte ou trop exigeante et nous arrêter à ce qui est juste et nécessaire.

On a dit, et vraiment l'on ne sait à quoi pensaient les écrivains qui ont fait un tel rapprochement, que notre politique extérieure en 1863 ressemblait à certaines phases de la politique extérieure de la monarchie de Juillet. Il est difficile de se méprendre plus complètement et de tomber plus à faux. Par quel effort de logique espère-t-on rapprocher des situations si profondément dissimilaires et mettre en parallèle une politique qui rallie l'Europe et une politique autour de laquelle l'Europe établissait une sorte de cordon sanitaire?

Aujourd'hui, la France est l'âme d'un concert européen; en 1840, au contraire, et longtemps après, la France était au ban des grandes puissances: elle n'en était pas l'épouvantail, ce qui aurait eu encore un certain prestige, elle n'en était que le bouc émissaire.

Pour confondre les deux époques, il faut ne pas savoir distinguer une paix humiliée d'une paix glorieuse, la paix qui est la suite des défaillances, de la paix qui est le prix des victoires.

Le gouvernement de l'Empereur en ralliant à la cause de la Pologne l'Angleterre et l'Autriche, et en suscitant, par cet accord, l'assentiment des cabinets et des peuples, a obtenu un triomphe dont il est impossible que la Russie ne tienne pas compte et que l'histoire n'oublie pas.

Le gouvernement de l'Empereur comprend toute l'importance de ce triomphe et il ne se laissera détourner par aucune excitation de la voie qu'il a choisie; il continuera à remplir sous ses devoirs envers une noble cause, sans engager la fortune de la France, qui n'appartient qu'à la France.

PAULIN LIMAYRAC.

Chronique locale.

Jeudi dernier la commune de Flaujac fut mise en émoi, par la nouvelle de la mort acci-

dentelle de la femme X., qu'on venait de reléver noyée dans le réservoir du moulin de cette commune.

AVIS et instructions de la Société Agricole et Industrielle du Lot, aux Agriculteurs qui lui ont adressé des demandes pour obtenir du GUANO, afin d'en faire l'essai sur la prochaine récolte.

M. Cangardel, capitaine au long cours, en ce moment à Bordeaux, à qui la Société s'était adressée pour obtenir du bon Guano du Pérou, lui donne avis qu'il vient de lui faire l'expédition de la quantité demandée par chemin de fer sur Libos.

Notre honorable compatriote informe la Société, par sa lettre du 13 octobre, que le Guano qu'il lui adresse provient du navire Ferdinand de Lesseps, dont le chargement a été pris aux îles Chinchas, situées à peu de distance de la côte du Pérou, et en majeure partie sur l'île du Nord, où le Guano à l'air d'être plus fort que dans les deux autres.

La Société a pris ses dispositions pour que l'envoi de M. Cangardel soit chargé pour Cahors aussitôt qu'il arrivera à Libos.

La supériorité du Guano des îles Chinchas provient de ce que dans ces parages il ne pleut jamais, et que, par conséquent, les diverses couches de cette substance n'ont pas été détériorées par l'humidité, et que tout l'opposé a lieu sur les autres côtes de l'Océan-Pacifique, où il tombe annuellement des pluies périodiques et torrentielles qui lui enlèvent ses éléments les plus précieux.

Manière de préparer et d'appliquer le Guano :

1° Il faut bien pulvériser le Guano et le mêler ensuite avec cinq ou six fois son poids de cendres de charbon de bois ou de houille, de sable ou de terreau léger. Lorsque le mélange sera fait avec une de ces substances, il faudra passer le tout au crible et conserver le tas dans un lieu sec pendant une semaine environ. Le mélange ne doit pas être fait avec de la chaux.

2° La quantité à employer pour les céréales, pour les prairies naturelles et artificielles, pour le lin et pour le chanvre, varie entre 250 et 300 kilogrammes par hectare; selon que les terres sont de bonne nature et en bon état d'entretien;

3° Pour les pommes de terre, pour les racines telles que les betteraves, raves, carottes, etc., et pour les légumes tels que pois, haricots, choux, etc., on peut pousser la dose jusqu'à 400 kilogrammes;

4° La dose de 400 kilogrammes convient même aux céréales dans les terres froides et argileuses;

5° Pour les récoltes d'hiver, telles que blé et autres, on peut par tager la dose, en employer la moitié après avoir semé et hersé, en ayant besoin de donner un second hersage peu énergique sur le Guano. La seconde portion de la dose sera employée en mars avec un hersage;

6° De quelle manière qu'on emploie le Guano, soit à la volée, soit en lignes, il ne faut pas le mettre en contact avec la semence: On doit le répandre après avoir recouvert la semence et puis recouvrir le Guano;

7° Il est bon que l'opération se fasse par un temps calme et humide, ou à l'approche de la pluie;

8° Sur les prairies on peut partager la dose comme pour le blé, moitié avant l'hiver, moitié au mois de mars;

9° Pour la vigne et les arbres fruitiers, il faut enfouir autour du pied, à 10 centimètres environ de profondeur, une quantité de Guano qui peut varier depuis un huitième jusqu'à un quart de kilogramme, suivant l'importance du sujet.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le Guano vient d'arriver à Cahors et qu'il est déposé dans les magasins de la Société.

PARTHENON de L'HISTOIRE.

Les quatre ouvrages du Parthénon de l'Histoire sont publiés simultanément et composeront six volumes de 400 pages chacun, format royal in-quarto. Ils se sont enrichis de plus de 1,500 magnifiques gravures entièrement inédites.

I. LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par M. Jules JANIN; — 2 volumes; — 500 gravures.

II. LA RUSSIE, historique monumentale, et pittoresque, par M. ARTEMOF. — 2 volumes; — 450 gravures.

III. LES REINES DU MONDE, par nos premiers écrivains. — 4 volumes; — 150 gravures.

IV. LES GALERIES DE L'EUROPE, par M. ARMENGAUD. — 4 volumes; — 430 gravures.

Le comité de la Presse Française, dont le siège est à Paris, a confié la direction de cette splendide publication à M. ARMENGAUD, déjà connu par des œuvres de même genre, si justement admirées, telles que les Trésors de l'Art, l'Histoire des peintres, les chefs-d'œuvre de l'art chrétien, etc.

Ces six volumes se sont publiés en 100 livraisons. Chaque livraison comprend trois grandes feuilles, ou 24 pages, avec les tableaux et portraits, au nombre de 10 à 12, intercalés dans le texte, et en regard des récits historiques qui s'y rapportent.

Il paraîtra, chaque mois, deux livraisons, réunies ou séparées. Le titre et la pagination permettent de détacher très-facilement les feuilles qui s'appliquent à chaque ouvrage.

Le prix de la livraison en librairie est de 5 francs. La Presse Française, s'imposant de grands sacrifices pour les journaux qui sont associés, ou correspondants de cette vaste entreprise, offre chaque livraison, aux abonnés de ces journaux, au prix de 2 fr. 25 c., au lieu de 5 francs.

Le Journal du Lot est au nombre des journaux qui jouissent de cet avantage extraordinaire. C'est dans ses Bureaux, qu'on peut aller voir et acheter les livraisons, à mesure qu'elles paraissent.

Les abonnés seront toujours libres d'acheter les livraisons qui leur conviendront, et de souscrire pour le temps qu'ils voudront, sans être engagés pour les livraisons auxquelles ils n'auront pas souscrit. On ne les paie qu'à mesure qu'on les reçoit.

26 livraisons ont déjà paru: il y en aura toujours nombre suffisant, dans les Bureaux du Journal du Lot, à la disposition des abonnés.

La Commission d'instruction primaire du département du Lot (section des aspirantes), s'est réunie le lundi 12 octobre 1863.

35 aspirantes s'étaient fait inscrire; 32 se sont présentées. Voici les résultats de l'examen:

Éliminées par la dictée, 5; pour l'arithmétique, 1; 26 ont été déclarées dignes d'obtenir le brevet de capacité. Leurs noms ont été proclamés dans l'ordre de mérite suivant:

Avec la note Très-bien: Pradal, Fermy, Reveillac, Durand.

Avec la note Bien: Mas, Astié, Alanche, Issoulié, née Cayrol; Souq, Béler, Larochas, Sépières, Dupuy, Broqua, Comitis, Bayol, Bayles, Viguier, Unal.

Avec la note Assez bien: Lasfargues, Teulade, Lacoste, Bousquet, Lestrade, Villedazes, Vayrac.

Nous devons signaler un progrès important dans l'instruction des aspirantes.

La commission a continué ses travaux les 14, 15 et 16 courant, par l'examen des aspirants au brevet de capacité pour les fonctions d'instituteur.

Quarante-deux candidats s'étaient fait inscrire; sur ce nombre, six avaient demandé à être interrogés sur la deuxième partie du programme, dont un pour quelques matières seulement, et cinq, déjà pourvus du brevet obligatoire, sur l'ensemble des matières comprises dans la 2^e partie de l'article 23 de la loi du 15 mars 1850.

Brevet obligatoire.

Sur les trente-six candidats inscrits pour ce degré:

Deux ont fait défaut à l'appel de leur nom; neuf ont été refusés après l'épreuve de la dictée; six ont été refusés pour la faiblesse de leurs épreuves orales; dix-neuf ont obtenu le brevet.

La liste, par ordre de mérite des candidats, a été arrêtée ainsi qu'il suit:

MM. Pène, frère des écoles chrétiennes, à Cahors, très-bien.

Avec la note Bien: Laur, frère des écoles chrétiennes, à Rodez; Mater; Razat; Pouzalgues; Lacombe.

Avec la note assez Bien: Souliac, Fraysse, frère des écoles chrétiennes, à Rodez, Brugalières, Viers, Combarieu, Métayer, Dardes, Bouzou, Bonhomme, élève de l'école communale de Lasciac, Lascoux, élève de l'école communale de Baladou, Palisse, élève de l'école communale de Catus, Lasserre, Fréjaville.

Brevet complet.

Cinq candidats avaient été inscrits; il a été accordé quatre brevets.

La liste, par ordre de mérite, a été arrêtée ainsi qu'il suit:

MM. Alazard, Castayrade, attachés au pensionnat des Frères, à Rodez; Guillaumeon, frère des écoles chrétiennes, à Cahors; Auricoste.

A l'occasion du supplément de traitement accordé aux instituteurs, en vertu de l'art. 1^{er} du décret du 19 avril dernier, S. Exc. M. V. Duruy, a par dépêche ministérielle du 19 septembre, fait connaître à MM. les préfets que, pour avoir droit à 700 fr. l'instituteur communal devait compter cinq ans d'exercice comme titulaire. Ainsi, les années passées dans l'enseignement, même en qualité de suppléant, d'instituteur adjoint, lors même que le fonctionnaire aurait plus de 21 ans accomplis, ne confèrent aucun titre qui lui permette d'espérer, après cinq ans d'exercice, de toucher le traitement assuré de 700 fr. Or un instituteur adjoint qui aurait débuté à 21 ans et compterait aujourd'hui quatre ans de services, ne pourrait jouir du traitement de 700 fr. qu'à l'âge de 30 ans.

Tribunal de simple police de Cahors. Audience du 26 septembre 1863.

Un roulier con damné à 10 fr. pour s'être endormi sur a charrette.

Trois propriétaires à 1 fr. pour matériaux non éclairés. Un tourneur de chaises à 11 fr. pour bruit et tapage nocturne. Une marchande à 1 fr. même motif. Trois vigneron à 3 fr. même motif. Une propriétaire à 1 fr. pour jet d'eau sur la voie publique. Trois habitants à 1 fr. pour maraudage de bois sur le terrain d'autrui. Deux bouchers à 1 fr. pour dépôt d'immondices. Un habitant à 1 fr. pour dépôt de bois gênant la circulation. Cinq habitants à 1 fr. pour défaut de balayage. Une revendeuse à 1 fr. pour embarras de corbeilles sur la place du marché.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 11 octobre 1863.

14 Versements dont 2 nouveaux..... 2040' » 8 Remboursements dont 2 pour solde. 1559 32

Taxe du pain. — 10 septembre 1863.

1^{re} qualité 34 c., 2^e qualité 28 c., 3^e qualité 26 c.

Pour la chronique locale: A. LAYTOUT.

Nouvelles Étrangères.

POLOGNE.

Breslau, 13 octobre.

La perquisition opérée à Varsovie dans la maison Grabowski a amené la découverte de haches, de poignards et de deux révolvers. Le propriétaire de la maison a été arrêté, les habitants ont reçu l'ordre de quitter la maison. — De nouveaux détachements d'insurgés se sont formés près de la frontière de Galicie, ainsi que dans les palatinats de Varsovie et de Lublin.

ESPAGNE.

Barcelone, 11 octobre 1863.

(Correspondance particulière).

Dans la nuit du 7, une énorme trombe d'eau a inondé le pays entre Rajadell et Hostalrich et a occasionné le débordement du Llobregal et du Cardoner. L'eau a couvert bientôt un rayon de quatre lieues carrées, et commis partout de grands dégâts.

Les pertes occasionnées par l'inondation à Vich ont été considérables, et il se passera bien du temps avant que la ville recouvre son ancien aspect. Aujourd'hui elle offre le triste spectacle d'un monceau de ruines. Les autorités ont été admirables de zèle et de dévouement. Des alcaides sont restés des heures entières ayant de l'eau jusqu'à mi-jambe, et donnant des ordres, et adoptant des mesures d'urgence.

L'alcade de Vich, M. Joze Giro et Torà a organisé en brigade de secours, les ouvriers et habitants qui s'étaient pressés généralement d'offrir leur concours aux autorités. Il a ordonné que les malades et les contusionnés fussent conduits à l'hôpital civil où les secours nécessaires leur seraient prodigués. Il ajoute: « Les cadavres seront enlevés et transportés au dépôt de l'hôpital pour être inhumés. Tous les effets qui seront trouvés soit dans les eaux de la rivière Llobregal, soit parmi les ruines des édifices, seront déposés à la maison de charité, pour être rendus aux propriétaires, avec les formalités voulues. » Une souscription publique a été ouverte sur-le-champ pour les victimes.

Le train des voyageurs qui a été précipité dans un torrent vis-à-vis d'Hostalrich se composait de 9 voitures. Deux voitures seulement ne sont pas tombées dans l'abîme et l'une d'elles était vide.

Il a été retiré du torrent plus de 20 cadavres et plus de 30 blessés. L'alcade de Breda a donné ces détails au gouvernement, l'entreprise du chemin de fer, qui, aux termes du règlement, aurait dû les donner, n'ayant pas pu les communiquer au gouvernement, par suite de l'interruption dans le service de la ligne télégraphique.

D'après une dépêche officielle d'Hostalrich, le nombre des victimes est de 19 personnes, hommes, femmes et enfants, le chiffre des blessés est de 10. D. Joaquin de Roma, l'un des voyageurs, est mort à Hostalrich après avoir pris une tasse de café qu'il avait demandée; il a rendu ensuite du sang par la bouche et il est mort. Trois employés de la ligne sont sérieusement contusionnés. Cependant toutes les précautions voulues avaient été prises par le chef de train qui allait au pas; à la lueur d'un éclair le machiniste a vu que tout était en bon ordre; mais tout d'un coup le pont s'est écroulé entraînant les wagons dans sa chute.

L'ouragan était alors à l'apogée de sa violence, une pluie diluvienne tombait, les éclairs sillonnaient la nue et au bruit du torrent venait se mêler les cris de détresse des victimes. Ce spectacle était épouvantable au-delà de toute expression.

ITALIE.

Le roi de Bavière est arrivé à Rome. L'évêque de Plaisance a ordonné des prières pour la Pologne. Le comité annexionniste romain continue la publication de son journal Chronaco Romana.

ANGLETERRE.

Le roi des Hellènes a quitté Londres ce matin, se rendant à Paris par la voie de Douvres. S. M. doit arriver ce soir à Paris.

Le roi des Hellènes n'a pas vu la reine pendant son séjour en Angleterre.

Hier a eu lieu à Aberdeen, l'inauguration du monument élevé au prince Albert. La reine assistait à la cérémonie.

New-York, 5 octobre.

Des dépêches, de source confédérée, portent que l'armée de Lee compte 70,000 hommes, avec une réserve de 12,000 hommes à Richmond.

Le bruit de la jonction de Burnside avec Rosencrauz ne s'est pas confirmé.

L'armée de Rosencrauz est dans des conditions satisfaisantes. Bragg ne s'est pas avancé.

Sur le Rapidan, on croit que Meade restera sur la défensive.

Pour extrait: A. LAYTOUT.

Paris.

16 octobre.

On lit dans la partie non officielle du *Moniteur* :

L'Empereur n'a pas assisté aujourd'hui à l'ouverture du Théâtre-Italien, comme il en avait l'intention, à cause de la mort de M. Billaut.

— Sa Majesté Hellénique le roi Georges, venant de Londres, est arrivé hier soir à Paris, à 8 heures, accompagné de Son Exc. le comte Sponeck et de ses aides-de-camp.

Sa Majesté a été reçue à la gare du Nord par M. le général de Failly, aide-de-camp de l'Empereur, M. Davillier, écuyer de l'Empereur, détachés près de sa personne pendant son séjour en France; par M. le comte de Moltke-Hvitfeldt, ministre de Danemark, accompagné des membres de la légation; par M. le général Kalergis et M. Way, consul général de Grèce à Paris.

Les Hellènes, résidant à Paris s'étaient réunis à la gare pour recevoir et acclamer leur roi. Sa Majesté est montée dans les voitures de la cour qui l'ont conduite au pavillon de Marsan, où des appartements lui avaient été préparés.

Pour extrait : A. LAYTOU.

BULLETIN COMMERCIAL.
VINS ET SPIRITUEUX.

Paris, 14 octobre.

Les alcools du Nord sont à 70 fr. pour le disponible et le courant de mois. Les 3/6 du Languedoc valent en disponible 89 à 90 fr. Le tout à l'hectolitre, en entrepôt.

Nous n'avons rien à dire sur les eaux-de-vie; les rares affaires qui se traitent à l'entrepôt sont dénuées de tout intérêt et uniquement limitées aux besoins du commerce de détail.

Les pays de production ne sont guère plus actifs que l'entrepôt de Paris; on est absorbé par les vendanges qui sont satisfaisantes pour les vignes blanches dans la Saintonge, et assez restreintes pour les vignes rouges.

Les vins de l'an dernier: tant à Bercy qu'au quai Saint-Bernard, ont une bonne tenue; on est tout porté, sur ces deux marchés, à croire à une reprise. Les arrivages par les voies ferrées de Lyon et d'Orléans sont assez importants.

Le Midi touche à la fin des vendanges qui, favorisées par un temps exceptionnel, sont faites dans de bonnes conditions. On a pu déjà se rendre compte et de la couleur et du

degré de vinosité des vins nouveaux dont le décuage dans certains canton de l'Hérault ou du Gard a été effectué. Dans ce dernier département, on traite les vins rouges Aramon de 10 à 14 fr., le vin de montagne 15 à 18 fr., les vins en belle couleur 20 fr. Le tout à l'hect., pris chez le propriétaire.

On a traité à Cete une partie de 140 hectolitres vins rouges de la plaine des Métaïries à 80 fr. les 700 litres pris sur place, affaire directe, sans commission; une partie de bon Narbonne de 3,500 hectolitres sur laquelle 200 hectolitres seulement d'Aramon et le restant Carignan sans bourret, est offerte à 16 fr. l'hectolitre.

Dans le territoire de Frontignan, 12 à 1,500 hect. ont été traités à 105 fr. les 700 litres.

Entre Frontignan et Vic, une partie tout aussi forte a été faite au-dessous de 100 fr. les 700 litres. Le tout pris à la campagne au choix des propriétaires.

Pour extrait : A. LAYTOU.

AVIS.

Etablie depuis quelques années à Cahors, pour l'instruction des jeunes demoiselles, et pour préparer spécialement au brevet de capacité celles qui se destinent à l'instruction publique, M^{lle} RESCOUSSIE à l'honneur de faire savoir aux personnes qui voudraient se présenter aux prochains examens, qu'il y a dans son établissement des places laissées vacantes par celles qui viennent d'être reçues. Le succès obtenu par les aspirantes qu'elle a préparées est un motif d'encouragement pour toutes celles qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Son établissement est toujours, maison Bonhomme, Cours Fénélon.

La délicieuse *Revalescère* Du Barry, de Londres, a opéré 60,000 guérisons sans médecine ni dérangement, des mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, vents, nervosité, désordre du foie et de la muqueuse, acidité, pituite, nausées, vomissements, migraine, surdité, aigreurs, diarrhées, crampes, spasmes, insomnies, toux, asthmes, jhithisies (consomption), dartres, éruptions, mélancolie, rhumatisme, goutte, épuisement, manque de fraîcheur et d'énergie. — Du Barry, 26-place Vendôme, Paris, et chez M. Bergerol, pharmacien, à Cahors, et les premiers pharmaciens et épiciers de province.

— La maison MENIER a trouvé dans le rapport sur l'Exposition internationale de Londres (1862) une nouvelle récompense de ses efforts à propager la

consommation générale du chocolat. Après avoir rappelé que les produits de M. MENIER sont au nombre de ceux que le jury a particulièrement remarqués, le rapporteur ajoute :

« Les produits de M. MENIER sortent de sa belle usine de Noisiel, où il dispose d'un outillage et d'une série d'appareils qui permettent d'opérer sur des quantités de matières premières assez considérables pour obtenir annuellement 1,800,000 kilogrammes de chocolat. M. MENIER, par l'extension qu'il a donnée à sa fabrication, par l'activité commerciale qu'il a déployée, a puissamment contribué à répandre l'usage du chocolat. »

Une médaille lui a été décernée pour « excellence of quality » de son chocolat.

Le CHOCOLAT MENIER se vend partout. Pour ne pas être trompé par les contrefaçons, exiger les marques de fabrique et la signature MENIER.

Dernières Nouvelles.

Paris, 17 octobre.

L'Empereur a présidé aujourd'hui le conseil des ministres au palais des Tuileries.

Le corps de S. Exc. M. le ministre d'Etat, arrivé hier de Nantes, est exposé dans une des grandes pièces du ministère d'Etat où l'on a établi une chapelle ardente. Il n'y a pas néanmoins d'exposition publique. La marquise de l'hôtel est tendue de noir. Les employés des pompes funèbres se sont emparés de grand matin de l'église Saint-Germain l'Auxerrois, pour faire les préparatifs des funérailles de l'illustre défunt.

La *Patrie* de ce soir annonce que pour donner plus de solennité aux obsèques de l'illustre homme d'Etat dont la France entière déplore la perte, M. le maréchal Magnan prendra le commandement des troupes qui assisteront au convoi de M. Billaut.

On écrit d'Athènes le 9 :

La dépêche annonçant le vote d'annexion des îles Ioniennes a provoqué un enthousiasme universel. — L'assemblée nationale tout entière a assisté au *Te Deum*. — Le roi se rendra d'abord à Athènes et visitera ensuite Corfou.

Pour extrait : A. LAYTOU.

M. Mathieu ne se tient pas plus pour battu comme astrologue que M. Nadar comme aéronaute. Voici les prophéties que le savant fluviatile adresse à l'Académie des sciences :

« J'ai annoncé, dit-il, un automne très-orageux et très-pluvieux. Parmi les époques les plus dangereuses, j'indiquai les derniers jours de septembre et les premiers d'octobre (suivant les régions). Des inondations, qui ne m'ont pas épargné, n'ont que trop justifié mes prévisions. Le prochain mois de décembre est particulièrement à redouter. Les vingt premiers jours donneront des quantités énormes d'eau sous forme de pluie ou de neige. Violents ouragans, notamment vers le 5 ou le 6. Nouvelles bourrasques et nouvelles chutes d'eau très-abondantes dans les six derniers jours de décembre et les trois ou quatre premiers de janvier.

Si les trois quarts de la quantité d'eau qui sera recueillie en décembre, aux Observatoires de Paris et de Genève, tombaient à l'état

de pluie, ce qui est possible, nous aurions à subir de nouveaux désastres. Les sinistres s'écarteraient peu de la marche que voici : du 1^{er} au 16, débordements de torrents; du 10 au 20, débordements de rivières; au plus tard du 28 décembre au 5 janvier, débordements de fleuves, notamment du Rhône et peut être de la Seine. Le dernier fleuve atteindrait tout au moins un niveau inquiétant pour les sous-sols des bas quartiers de Paris. Les caves seraient menacées d'une visite désagréable aux approches ou dans les premiers jours du nouvel an.

La plupart des rivières et des fleuves qui seraient sortis de leur lit avant le 28 décembre éprouveraient vers cette époque une crue nouvelle qui irait progressivement pendant huit jours environ.

Je regrette d'être un prophète de malheur, mais je tiens essentiellement à être un prophète véridique.

Signé : MATHIEU (de la Drôme)

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

15 octobre 1863.

au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	67 45	»	»
4 1/2 pour 100	95 95	»	»

16 octobre.

au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	67 45	»	»
4 1/2 pour 100	95 75	»	»

17 octobre.

au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	67 45	»	»
4 1/2 pour 100	95 50	»	»

VILLE DE CAHORS.

Marché aux grains. — Samedi, 17 octobre 1863.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment ..	534	432	18 ^{fr} 98	78 k. 240
Mais	96	49	10 ^{fr} 35	»

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 15 octobre. Lafon (Louise), rue Flourens.
- 15 — Gomès (Jean), rue Saint-Barthélemy.
- 16 — Bousquier (Eugénie), à Saint-Georges.
- 16 — Carbonel (Louis-François), rue des Elus.
- 16 — Oreival (Jules), naturel, rue des Elus.
- 17 — Mostolac (Marie-Jean-Baptiste), boulevard Nord.

Décès.

- 15 octobre. Delmas (Jean), jardinier, 78 ans, rue des Maures.
- 15 — Théron (Baptiste), garçon limonadier, 26 ans, rue Dabiau.
- 17 — Tioulière (Marie), 82 ans, épouse Lager, à Regourd.
- 19 — Mouton (Jean), fusilier au 67^e de ligne.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

Magasin de MEUBLES et de PAPIERS peints.

Maison RÉMY, fils aîné,
Galerie Fontenille, à Cahors.

Madame veuve **Alida RÉMY**, née **Guilhou**, croit devoir prévenir le public, que son intention est de continuer le commerce de la **Maison RÉMY, fils aîné**, et de faire tous ses efforts pour maintenir son ancienne réputation. — Elle est en mesure de faire exécuter, par des ouvriers habiles, les travaux en tout genre qui peuvent se rattacher à son commerce. — On trouvera toujours dans son Magasin, à des prix très modérés, un assortiment complet de Meubles, tels que Fauteuils, Chaises, Canapés, Secrétaires, Commodes, Tables, Lits en bois et en fer, Dorures, Passementeries, Etoffes, Tapis, le Sommier élastique perfectionné, garanti, etc., etc., et une riche collection de Papiers peints, où l'on pourra choisir les dessins les plus variés et les plus nouveaux, dans les prix de 30 cent. le rouleau et au-dessus.

EAU D'OBERT Pour faire repousser les cheveux, en arrêter la chute et la décoloration, et guérir toutes les affections de l'épiderme; ROUGEURS, DÉMANGEAISONS, écailles pelliculeuses, qui font tomber et qui décolorent les cheveux. Flacon 6 fr. Chez les principaux parfumeurs et coiffeurs des départements, et à Paris, chez l'inventeur, M. OBERT, chimiste, auteur d'un traité des maladies des cheveux, 473, RUE ST-HONORÉ, près les Tuileries. On expédie directement contre un mandat sur la poste. (Affranchir).



TOPIQUE PORTUGAIS

C. ROUXEL
Paris, 52, rue Culture-Sainte-Catherine, Paris. — EXPORTATION.
Les chevaux couronnés ou blessés par les harnais, sont radicalement guéris en que ques jours et sans interruption de travail par l'emploi de ce Topique; rétat arition du poil de la même couleur. — Se trouve : Cahors, chez M. Vinel, pharmacien.

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL
de SARRAZIN-MICHEL, d'Aix.
Guérison sûre et prompt des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciaticque, migraines, etc., etc.
10 fr. le flacon, par 10 jours de traitement.
Un ou deux suffisent ordinairement.
Dépôt chez les principaux Pharm. de chaque ville.

A VENDRE

Un beau Phaéton à quatre roues et Tilbury d'occasion, Harnais neufs et d'occasion, et tout ce qui concerne la carrosserie.

S'adresser à M. Escudé, carrossier, galerie Fontenille, à Cahors.

BAYLES J^{ne}

A l'honneur de prévenir le public qu'on trouvera chez lui un bel assortiment de pince-nez, lunettes de myope et de presbite en verre, cristal, blancs, colorés et fumés des meilleures fabriques de Paris;

Baromètres, thermomètres, longues-vues, lorgnons; jumelles, lorgnettes, loupes, stéréoscopes, épreuves, pèze-liquides, articles d'arpen-teurs, cannes, porte-monnaies, sacs-gibecières, etc.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.

AVIS

A CÉDER, DE SUITE, POUR CAUSE DE DÉPART

UN FONDS DE COMMERCE

AVEC BONNE CLIENTÈLE

On donnera toute facilité pour le paiement.

S'adresser, pour les renseignements, au bureau du *Journal du Lot*.

Réglisse Sanguinée

Contre les RHUMES, GASTRITES, CRAMPES et FAIBLESSES D'ESTOMAC. Mangée après les repas, c'est le digestif le plus efficace. — Un seul essai suffit pour s'en convaincre. — MÉDAILLES A L'EXPOSITION DE NIMES. — 75 centimes la boîte dans toutes les pharmacies.

MASSABIE, arquebusier

à Cahors, Boulevard Nord

Assortiment de fusils Lefauchaux et autres systèmes. — Articles de chasse. — Réparations d'armes garanties.

Dépôt de Feux d'artifice de Paris. — Articles d'illuminations.

YEUX ET PAUPIÈRES

POMMADE ANTI-OPHTHALMIQUE de la veuve FARNIER de St-André de Bordeaux. — Un siècle de succès constants. Convient aux enfants comme aux adultes dans les ophthalmies purulentes et d'Égypte. Autorisée par décret impérial. Dépôt à Cahors, chez Vinel; à Catus, Cambornac; à Puy-l'Evêque, Delbreil; à Gramat, Lafon, Bessières; à Gourdon, Cabanès, pharmaciens.

CASTANET

LITHOGRAPHE, A CAHORS

Billets de mariages, etc., etc.
Cartes de Visite

POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ

Aux Fabriques de France

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournou, à l'angle de la rue Fénélon.

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

Formes élégantes et gracieuses, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.

TAPISSERIE ET PASSEMENTERIE

RIVIÈRE

à Cahors, rue de la Préfecture, n° 8

Grand assortiment de papiers peints, à 3, 4 couleurs, à 35, 40, 45, 50 c. le rouleau, jusqu'aux prix les plus élevés, les papiers fins seront vendus à un rabais considérable.

Lesieur RIVIERE se charge d'exécuter toute commande d'ameublement qu'on voudra bien lui faire.

PHOSPHO-GUANO

Engrais AZOTÉ très-riche en PHOSPHATES, complètement SOLUBLES, assimilable aux Plantes, et d'une composition invariable.

IMPORTATION DES MERS DES TROPIQUES

ÉDIMBOURG. — LONDRES. — LIVERPOOL.

PETER LAWSON et FILS contractants.

CONSIGNATAIRES GÉNÉRAUX POUR LA FRANCE, L'ESPAGNE ET L'ITALIE : GALLET LEFEBVRE et C^e, Paris, 8, boulevard de Sébastopol, et au Havre.

VENTE EN SACS PLOMBÉS AUX EFFIGIES CI-DESSUS AVEC GARANTIE DE CONFORMITÉ

AUX ANALYSES PUBLIÉES

30 fr. les 0/0 kil. pour quantités supérieures à 30,000 kil.
31 — — — — — à 15,000 »
33 — — — — — inférieures à 15,000 »

franco sur char au Havre, Dunkerque, Nantes, Bordeaux ou Marseille, payable comptant, sans escompte avant expédition.

UN FRANC DE PLUS PAR CENT KILOS A PARIS.

DÉPÔTS au Havre... GALLET LEFEBVRE et C^e, consignataires généraux;
à Dunkerque... VICTOR et LÉON DÉRÔDE;
à Marseille... A. RACINE et FILS;
à Bordeaux... U. FOURCAND LÉON et C^e.